

## Procès-verbal de la séance du jeudi 23 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-trois mars à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, M. Sébastien LANGE, Mme Ninoslava BOZOVIC, M. Christophe BOYER, M. Stéphane ROUX, Mme Stéphanie GRENARD, Mme Maryse TEQUI.

Pouvoir : M. Didier MIRATON donne procuration à M. Claude REILHES

M. Damien WEISSE donne procuration à Mme Maryse TEQUI

Secrétaire de séance : Maryse TEQUI



### Ordre du jour :

- Approbation des CR du 19/01/2023 et du 21/02/2023
- Approbation du Compte de Gestion 2022 pour le budget communal et du CCAS
- Vote du compte Administratif 2022 pour le budget communal et du CCAS
- Affectation du Résultat 2022
- Délibération pour une demande de subvention au département pour le projet de la MAM

M. le Maire présente les procès-verbaux du 19/01/2023 et du 21/02/2023, ils sont adoptés tous les deux par le conseil.

### ➤ **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BP PRIMITIF ET CELUI DU CCAS**

Le Conseil municipal sous la présidence de Mme. Ninoslava BOZOVIC, délibérant sur le compte administratif 2022, dressé par M. Claude REILHES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1 – Lui donne acte du compte administratif tel que suit :

#### Fonctionnement

- Dépenses :		116 493.61€
- Recettes :	183 396.97 €	
Excédent de l'exercice 22	66 903.36 €	
Report SF 2021	121 948.94 €	
⇒	Résultat de clôture de fonctionnement de	<b>188 852.30 €</b>

#### Investissement :

- Dépenses :	157 864.55 €	
- Recettes :	213 752.01 €	
Excédent de l'exercice 22	55 887.46 €	
Report SI 2021	49 001.02 €	
⇒	Résultat de clôture de l'investissement de	<b>104 888.48 €</b>

#### Reste à réaliser

- Dépenses :	239 644.44 €	
- Recettes :	44 573.22 €	

CCAS

Fonctionnement :

- Dépenses :	75.60 €	
- Recettes :	0.00 €	
Report SF 2021	541.28 €	
⇒	Déficit de l'exercice 22	- 75.60 €

- Résultat global de clôture : 468.68€

2 – constate les identités de valeurs avec les comptes de gestion du Trésorier.

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

## ➤ AFFECTATION DU RESULTAT D'AFFECTATION POUR LE BP PRIMITIF ET LE BP CCAS 2022

### Budget communal :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claude REILHES, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 ;

Constatant que le Compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 188 852.30€

Décide d'affecter le résultat comme suit

Excédent de fonctionnement cumulé	188 852.30 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	55 887.46 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 195 071.22 €
Excédent affecté à l'investissement (compte 1068)	90 182.74 €
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	98 669.56 €

### Budget CCAS

Résultat de fonctionnement : excédent de	465.68€
Excédent de fonctionnement reporté	465.68€

## ➤ PROJET MAM

Un point est fait sur le projet MAM :

La PMI souhaiterait faire un évaluation sur le terrain avant de donner son accord.

Un délai est obligatoire avant d'accueillir les futurs enfants pour l'agrément.

M. Le Maire et Mme la 1<sup>ère</sup> Adjointe ont sollicité les conseillers départementaux pour que le dossier soit appuyé et que tout se déroule bien.

Mme BOZOVIC lit le courrier qui a été envoyé.

Il y a eu une réponse qui a été faite que la conseillère, Mme JOULIE va tout faire pour que l'agrément soit accordé sur plan.

On nous a aussi conseillé de faire une demande de subvention.

## ➤ DELIBERATION POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LE PROJET MAISON ASSISTANTE MATERNELLE (MAM)

Monsieur Le maire informe le conseil que la commune a en projet de mettre à disposition un local communal pour la création d'une MAM.

À la suite de la visite de la PMI, ce local peut être aménagé et la commune décide de réaliser les travaux nécessaires.

Nous avons demandé des devis à diverses entreprises :

- EUROPLATRE
- URIA
- SCOP FLAGEAT
- SARL BEGUE
- BIGOT ELECTRICITE
- SAS LEGUEVAGUES

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui après avoir délibéré à l'unanimité de :

- PRENDRE en compte les devis pour un montant estimé de 60 000€ HT
- DEMANDER une subvention au département pour le projet MAM

## ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

### CITERNE

M. le Maire propose de mettre en place une clôture ou autre chose pour empêcher tout engin ou autre de venir stationner ou même passer sur la citerne enterrée.

Il est retenu comme projet la clôture et peut-être même de faire un boudrome.

A redéfinir.

### FIBRE

Nous avons écrit un courrier début 2023 pour faire repartir ce projet.

Cela a permis la reprise des études et discussions avec les acteurs du dossier.

Lors du prochain CM, une personne pourra être présente pour répondre aux questions du conseil.

### AUTOROUTE

Il est mis en place des commission pour discuter des secteurs qui pourraient être touchés par l'autoroute et trouver des solutions pour améliorer ou permettre de minimiser cet impact.

Il nous a été demandé de délibérer sur la proposition de mode d'aménagement foncier et de périmètre dans les communes de Cambon Les Lavour, Maurens-Scopont, Villeneuve Les Lavour.

Dans la délibération, il y a une proposition d'approuver les propositions définitives de la commission communale quant à la procédure d'aménagement foncier avec inclusion alors que nous avons approuvé en exclusion.

A revoir.

### APPARTEMENTS

Celui au 4 Impasse de l'Ormeau, les travaux sont finis et nous proposons un loyer à 815€

Une visite de l'appartement sera faite à la fin du conseil.

Celui au 8 Impasse de l'Ormeau, le loyer va augmenter à 620€

Il faudra déposer une DP pour mettre des abris pour stocker.

### CALENDRIER TRAVAUX

Mme NARDI souhaiterait faire un calendrier des petits travaux à effectuer sur la commune

Le conseil est d'accord

### EAUX

M. BOYER nous annonce une augmentation dans les prochains mois de 6%

### SDF

Mme TEQUI souhaiterait faire des rajout au règlement intérieur.

Un point sera fait lors d'un conseil municipal.

Signatures :

WEÏSSE Damien	Procuration à TEQUI Maryse	BOZOVIC Ninoslava	
LANGE Sébastien		GRENARD Stéphanie	
MIRATON Didier	Procuration à REILHES Claude	NARDI Sandrine	
TEQUI Maryse		REILHES Claude	
ROUX Stéphane		BOYER Christophe	